



Adie

L'action de l'Adie est co-financée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en France avec le Fonds Social Européen.



Le microcrédit pour créer sa boîte



# Adie: Association pour le Droit à l'Initiative Économique

- L'Adie est une association reconnue d'utilité publique qui finance, accompagne et assure les personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire classique, en leur permettant de créer une entreprise
- L'Adie existe depuis 27 ans et est présente sur l'ensemble du territoire national





# Les outils de l'Adie



**Le micro-crédit  
accompagné**



**Le programme  
CréaJeunes**



**Le microcrédit  
pour l'emploi  
salaré**



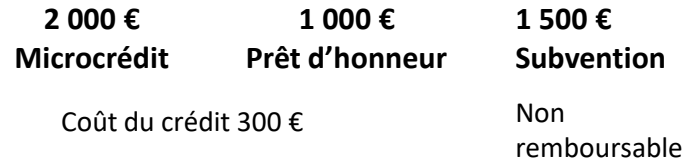
# Création ou développement d'entreprise

## Le microcrédit accompagné



### **Le financement Adie jusqu'à 10 000 €**

Prêt moyen 4 500 € sur 30 mois



#### **Conditions d'accès**

- Création proche du démarrage
- ou entreprise < 5 ans
- Pas d'accès au crédit bancaire
- Plan de financement < 20 000€
- Caution demandée

### **L'accompagnement Adie**

Un suivi individuel par un chargé d'accompagnement et des permanences d'experts

Des ateliers de mises en réseau, un annuaire des créateurs sur internet, des marchés de créateurs

Des bons plans professionnels à tarifs réduits

### **L'assurance Adie pour les risques professionnels**

Des formules adaptées aux petites entreprises

## Les services de l'Adie

Une micro-  
assurance  
pour sécuriser votre  
activité

Assurance auto, responsabilité civile exploitation et professionnelle, assurance local et matériel professionnel, couverture en cas d'arrêt ou réduction d'activité...

- **Des formules d'assurance** complètes adaptées aux petites entreprises et négociées (de 80€ à 700€)
- **Des solutions et des tarifs** adaptés à votre activité

# Le programme Adie CréaJeunes

## *Qu'est-ce que c'est ?*

**Une formation gratuite et complète pour monter le BP**

- **8 semaines de modules collectifs** =120 heures de formation (définition de la stratégie commerciale, prévisionnel financier, développement personnel...)
- **Un coaching / tutorat** tout au long de la formation
- Des comités points d'étape et un comité final pour s'entraîner à présenter son projet
- Des actions de **mise en réseau**

## *Pour qui ?*

**Tout porteur de projet ou d'idée de création de micro-entreprise :**

- de **18 à 32 ans**
- Disponibilité sur 8 semaines de formation 4/ 5 jours (9h à 17h)
- Des Rendez - vous tutorat une fois par semaine (1h30/2h)
- Projet réalisable et avec un plan de financement inférieur à 20 000€
- **quelles que soient** votre formation et vos expériences professionnelles

***Démarrage de promo chaque début de mois***



# Contacteur l'Adie

- **Déléguée Territoriale:**

Bérengère MARAIS / 06 86 17 45 24 / bmarais@adie.org

- **Conseillère crédit :**

Marine DOBBELAERE / 06 71 27 35 86 / mdobbelaere@adie.org

**Le numéro Cristal de l'ADIE: 0 969 328 110**